

**Rapport de la 17<sup>e</sup> réunion (3-5 décembre 2019)**

CDMSI(2019)005

(Strasbourg, Palais de l'Europe)

Le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) a tenu sa 17<sup>e</sup> réunion à Strasbourg du 3 au 5 décembre 2019, sous la présidence de M. Thomas Schneider (Suisse). Soixante-quatre personnes y ont participé, dont 30 femmes (47%) et 34 hommes (53%).

### **1. Ouverture de la réunion**

Le Président ouvre la réunion.

Jan Kleijssen, Directeur de la Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, souhaite la bienvenue aux membres du CDMSI, qu'il remercie pour leurs travaux et leur engagement. Il rappelle que la liberté d'expression et les questions relatives à internet et à la société de l'information font partie des principales préoccupations du Conseil de l'Europe, comme le reflètent les priorités de la nouvelle Secrétaire Générale de l'Organisation, Marija Pejčinović Burić. Il informe ensuite les membres du CDMSI des évolutions concernant le *Comité Ad-hoc sur l'Intelligence Artificielle (CAHAI)*, récemment créé ; la participation du Conseil de l'Europe à l'édition 2019 du Forum de la gouvernance de l'internet à Berlin ; ainsi que de l'adoption du budget 2020-2021 par le Comité des Ministres et de ses conséquences pour les activités du CDMSI et ses comités d'experts conformément à leur mandat pour le biennium 2020-2021.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Le CDMSI adopte l'ordre du jour, en prenant note de changements mineurs dans l'ordre des travaux. L'ordre du jour de la réunion fait l'objet de l'annexe 1 ; la liste des participants fait l'objet de l'annexe 2.

### **3. Le CDMSI et ses comités d'experts – Mandats et élections**

Le Secrétariat informe le CDMSI de l'adoption par le Comité des Ministres du mandat, pour le biennium 2020-2021, du CDMSI et de ses nouveaux comités d'experts, à savoir :

- le Comité d'experts sur la liberté d'expression et les technologies digitales (MSI-DIG) ;
- le Comité d'experts sur l'environnement médias et les réformes (MSI-REF) ;
- le Comité conjoint d'experts sur le discours de haine (ADI/MSI-DIS), qui sera subordonné à la fois au CDMSI et au Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI), récemment créé.

Le CDMSI est en outre informé de la procédure à suivre pour l'élection du/de la Président-e et du/de la Vice-Président-e du CDMSI et des membres de son Bureau, qui se tiendra le 5 décembre, ainsi que pour l'élection par le CDMSI de représentants des États membres au sein des trois comités d'experts mentionnés ci-dessus.

#### 4. Derniers développements

Le CDMSI prend note des informations communiquées par le Secrétariat au sujet de la Conférence « (Dernier) Appel pour un journalisme de qualité » (Slovénie, 28-29 novembre 2019). Cet événement, co-organisé par le ministère de la Culture de la République de Slovénie et le Conseil de l'Europe, a réuni des orateurs et des participants d'environ 40 États membres du Conseil de l'Europe. Le CDMSI soutient les conclusions de l'événement, à savoir que l'indépendance économique et politique des organismes de médias et d'actualités est sérieusement menacée et qu'il est nécessaire que les États leur apportent un soutien pour faire face à cette inquiétante situation, en garantissant des conditions structurelles propices à la création d'un environnement dans lequel il est possible d'exercer un journalisme de qualité, responsable et pluraliste qui échappe à toute ingérence ou pression induite.

#### 5. Activités normatives

##### 5.1 *Comité d'experts sur un journalisme de qualité dans l'ère du numérique (MSI-JOQ)*

Le CDMSI prend note des informations communiquées par le Secrétariat au sujet de la 4<sup>e</sup> réunion du MSI-JOQ (26 septembre 2019).

Le CDMSI se félicite de l'achèvement des travaux du MSI-JOQ sur le Projet de recommandation sur la promotion d'un environnement favorable à un journalisme de qualité à l'ère du numérique. Le Comité directeur prend note de l'approbation tacite de ce projet par toutes les délégations auprès du CDMSI, sauf une (la Fédération de Russie), et examine les commentaires écrits soumis par celle-ci. À l'issue de la discussion, il est décidé de ne pas modifier le texte. Les représentants approuvent le projet de recommandation, prenant note de la déclaration écrite de la Fédération de Russie (Annexe 3) et conviennent que la version finale du document sera soumise au Comité des Ministres pour éventuelle adoption au début de l'année 2020, après des vérifications d'ordre juridique et linguistique.

En outre, le CDMSI prend note de l'étude sur le soutien à un journalisme de qualité par le biais de l'éducation aux médias et à l'information. Il décide de la porter à l'attention du Comité des Ministres et de la rendre publique.

##### 5.2 *Comité d'experts sur la dimension des droits de l'homme dans le traitement automatisé des données et les différentes formes d'intelligence artificielle (MSI-AUT)*

Le CDMSI prend note des informations communiquées par le Secrétariat sur la 4<sup>e</sup> réunion du MSI-AUT (23-24 septembre 2019) et des résultats du processus de consultation publique sur le projet de Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur les impacts des systèmes algorithmiques sur les droits de l'homme. Il se félicite de l'achèvement des travaux du MSI-AUT, prend note des principales modifications apportées au texte pour tenir compte des commentaires reçus et approuve le projet de recommandation tel que soumis, avec quelques ajustements mineurs. Le CDMSI décide de soumettre le texte finalisé au Comité des Ministres pour éventuelle adoption au début de l'année 2020, après des vérifications d'ordre juridique et linguistique.

#### 6. Mise en œuvre des normes du Conseil de l'Europe et bonnes pratiques

##### 6.1 *Sécurité des journalistes*

Le CDMSI est informé de l'achèvement des travaux relatifs au *Guide de mise en œuvre* de la Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias, ainsi que des projets connexes qui seront lancés pour aider les États membres à élaborer des plans d'action nationaux dans ce domaine (le manuel de formation « HELP » sur la sécurité des

journalistes, destiné aux juristes, aux juges, aux représentants des forces de l'ordre et aux journalistes, qui devrait être prêt courant 2020, et d'autres outils).

Les participants prennent également note des informations communiquées par le Secrétariat en ce qui concerne la participation du Conseil de l'Europe à la Conférence mondiale sur la liberté des médias (Londres, 10 et 11 juillet 2019) et les initiatives lancées dans ce contexte, à savoir :

- la mise en place d'un groupe indépendant de juristes de haut niveau pour conseiller les pays sur la manière de renforcer la protection juridique des journalistes ;
- la création d'un nouveau Fonds mondial pour la défense des médias, qui sera géré par l'UNESCO ;
- la création d'un groupe d'action international chargé d'aider les gouvernements à remplir leurs engagements en matière de liberté des médias ;
- la création d'un groupe de contact de pays qui ont la même approche et qui sont prêts à unir leurs forces pour défendre la liberté des médias lorsqu'elle est mise à mal ;
- la signature de l'*Engagement global pour la liberté des médias*.

Les membres du CDMSI sont également informés des échanges que le Secrétariat a tenus par la suite avec le groupe indépendant de juristes de haut niveau sur la liberté des médias concernant les domaines possibles de coopération, notamment dans l'optique de la prochaine conférence des ministres responsables des médias et de la société de l'information.

Les membres du CDMSI saluent la présentation de M. Matjaž Gruden, Directeur de la Participation démocratique (Conseil de l'Europe), sur le fonctionnement de la *Plateforme pour la protection du journalisme et la sécurité des journalistes* mise au point par l'Organisation. Ils sont notamment informés du fait que cette dernière compte deux nouveaux membres, ainsi que des discussions ayant eu lieu lors de la réunion de la Plateforme organisée à Genève en juin 2019. Ils expriment leur plein soutien à ce mécanisme novateur de coopération entre la société civile et les gouvernements pour la protection et la sécurité des journalistes et discutent des perspectives de développement et de la promotion de ce dernier.

## 6.2 Égalité de genre

Le CDMSI prend note du *projet de rapport analytique sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2013)1 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur l'égalité entre les femmes et les hommes et les médias*. Les membres soulignent l'importance de ce sujet et décident de soumettre par écrit leurs propositions et commentaires sur le texte au Secrétariat d'ici le 15 décembre 2019.

## 7. Activités normatives à venir – Comité Ad-hoc sur l'Intelligence Artificielle (CAHAI)

Le CDMSI note l'adoption par le Comité des Ministres, le 11 septembre 2019, du mandat du CAHAI. En outre, il tient un échange de vue avec les représentants du Secrétariat de ce nouveau comité, prenant note des conclusions de sa première réunion (18-20 novembre 2019, Strasbourg). Les membres sont informés que le CAHAI a pour mission principale d'examiner la faisabilité et les éléments potentiels d'un cadre juridique pour le développement, la conception et l'application de l'intelligence artificielle, fondés sur les normes du Conseil de l'Europe dans le domaine des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit. Il devrait présenter au Comité des Ministres d'ici le 31 mai 2020 un rapport d'état d'avancement incluant des propositions spécifiques pour des actions futures. Il est convenu que la liste des participants à la première réunion du CAHAI sera communiquée aux membres du CDMSI dès qu'elle sera disponible.

Les membres notent également que M. Thomas Schneider (Suisse) a été élu membre du Bureau du CAHAI et décident qu'il assurera la liaison entre les deux comités.

## 8. Protection des données

Le Secrétariat informe le CDMSI de la tenue de la 39<sup>e</sup> réunion plénière du Comité de la Convention 108 et de son programme de travail biennal 2020-2021, qui portera sur : (a) l'élaboration d'un nouveau mandat et d'un nouveau règlement ; (b) l'examen du contexte actuel et de la Recommandation CM/Rec(2010)13 du Comité des Ministres aux États membres pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel dans le cadre du profilage ; (c) la reconnaissance faciale et ; (d) la protection des données dans le secteur de l'éducation.

Le CDMSI prend également note des nouvelles signatures et ratifications de la Convention modernisée pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (STCE n°223).

## 9. Gouvernance de l'internet / gouvernance numérique

### 9.1 *Rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie pour la gouvernance de l'internet (2016-2019), et nouvelle stratégie numérique*

The CDMSI est informé de la très bonne mise en œuvre, globalement, de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour la gouvernance de l'internet (2016-2019) et note que la version finale du rapport (SG/Inf(2019)39) a été transmise par la Secrétaire Générale au Comité des Ministres. Il prend également note des travaux en cours sur l'élaboration de la Stratégie de gouvernance numérique 2020-2023.

### 9.2 *Activités liées à la gouvernance de l'internet / gouvernance numérique*

Le CDMSI prend note des informations communiquées par le Secrétariat sur :

- la participation du Conseil de l'Europe au Forum sur la gouvernance de l'internet 2019 (FGI, 25-29 novembre 2019, Berlin), dans le cadre duquel le Conseil a organisé cinq événements sur les thèmes de la lutte contre la discrimination, la protection des données et de la vie privée, l'accès transfrontalier aux données, la modération des contenus en ligne et l'attribution de la responsabilité concernant les conséquences négatives de l'application des outils reposant sur l'intelligence artificielle (IA) ;
- la participation du Conseil de l'Europe au FGI France 2019 (Paris, 4 juillet 2019) ;
- les travaux récents de la Coordinatrice thématique sur la politique d'information du Conseil de l'Europe (TC-INF), en particulier l'échange de vues qui s'est tenu le 18 juin 2019 dans le cadre du partenariat avec les sociétés liées à internet et l'intérêt manifesté par un certain nombre d'entre elles pour l'adhésion à la plateforme de coopération, ainsi que les plans actuels concernant les prochaines réunions du TC-INF (notamment un autre échange de vues avec les sociétés au début du mois de février 2020).

## 10. Activités de coopération

Le CDMSI prend note des informations communiquées par le Secrétariat concernant les programmes et activités de coopération en cours et à venir dans le domaine des médias et de la liberté d'expression, notamment en Arménie, en Géorgie (« Soutenir la liberté des médias et internet en Géorgie »), en Ukraine (« Renforcement de la liberté des médias et création d'un service public de radiodiffusion en Ukraine »), dans les pays d'Afrique du Nord (le Projet d'appui aux instances indépendantes en Tunisie (PAII-T) et le projet visant à promouvoir la liberté d'expression et du pluralisme des médias au Maroc) et dans l'Europe du Sud-Ouest (Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie, dans le cadre de

laquelle des actions sont prévues en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo\*<sup>1</sup>, au Monténégro, en Macédoine du Nord, en Serbie et au niveau régional).

L'accent est mis tout particulièrement sur la sécurité des journalistes, la transparence de la propriété des médias, les médias de service public, l'éducation aux médias et le journalisme de qualité, ainsi que sur le renforcement des connaissances des magistrats et autres professionnels du droit sur la liberté d'expression. Les participants soulignent l'importance de ces activités et expriment leur satisfaction quant aux travaux effectués par le Secrétariat.

## **11. Conférence des ministres en charge des médias et de la société de l'information (Nicosie, Chypre, 28-29 mai 2020)**

### *11.1 Préparatifs de la Conférence ministérielle*

Les membres du CDMSI sont informés de l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence ministérielle et prennent note de l'appel à informations concernant les ministères chargés des médias et de l'information dans les États membres du Conseil de l'Europe.

Ils sont également informés des conclusions de la visite préparatoire du Secrétariat dans le pays hôte, ainsi que du rapport d'avancement soumis au Comité des Ministres (pour examen par le GR-H à sa réunion du 10 décembre 2019).

### *11.2 Documents de la Conférence ministérielle*

Le CDMSI est informé des conclusions de la réunion finale du groupe de rédaction chargé de l'élaboration des résolutions ministérielles et de la déclaration finale de la conférence s'étant déroulée le 15 octobre 2019 à Strasbourg.

Les membres examinent en outre le projet de résolution sur la liberté d'expression et l'intelligence artificielle [(MCM(2019)02)], le projet de résolution sur le changement de paradigme dans le domaine des médias et de l'information [(MCM(2019)04)], le projet de résolution sur la sécurité des journalistes [(MCM(2019)03)] et le projet de Déclaration finale de la Conférence ministérielle [(MCM(2019)0)], auxquels ils proposent des modifications.

Les membres du CDMSI sont d'avis que les quatre textes devraient être plus concis, plus explicites et davantage axés sur l'action. Ils décident que les commentaires et propositions devront être soumis au Secrétariat par écrit avant le 8 janvier 2020. Ils notent en outre qu'après leur transmission pour commentaires au GR-H en mars 2020, les textes révisés seront soumis une nouvelle fois au CDMSI. Leur approbation finale est prévue pour la 18<sup>e</sup> réunion plénière du CDMSI, qui aura lieu le 27 mai 2020 à Nicosie (Chypre), la veille de la conférence ministérielle, lors de laquelle les quatre documents seront soumis pour adoption aux ministres spécialisés des États membres.

Le Comité prend également note des documents d'information relatifs aux trois résolutions ministérielles : le document sur la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec(2016)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la protection du journalisme et la sécurité des journalistes et autres acteurs des médias ; le document sur le changement de paradigme de l'environnement médiatique et son impact sur les processus démocratiques ; et le document sur la liberté d'expression et l'intelligence artificielle.

## **12. Élections des membres du Bureau du CDMSI et de ses comités d'experts**

---

<sup>1</sup> \*Toute référence au Kosovo mentionnée dans ce texte, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

Étant donné qu'une seule candidature a été soumise pour chacun des postes à pourvoir, le CDMSI décide à l'unanimité d'élire sa Présidente, son Vice-Président et les membres de son Bureau par acclamation, comme suit :

- **Mme Inge Welbergen (Pays-Bas) est élue Présidente** du CDMSI jusqu'à la fin de l'année 2020 ;
- **M. Thomas Schneider (Suisse) est élu Vice-Président** du CDMSI jusqu'à la fin de l'année 2020 ;
- **MM. Taavo Kumiste (Estonie), Serge Robillard (Monaco), Iordanis Giamouridis (Grèce) et Skender Adem (Slovénie) sont élus membres du Bureau** jusqu'à la fin de l'année 2021. **Mme Kathleen Stewart (Royaume-Uni) est élue membre du Bureau du CDMSI** jusqu'à la fin de l'année 2020.

Le CDMSI examine ensuite les candidatures soumises pour ses comités subordonnés et élit des représentants des États au sein du Comité d'experts sur la liberté d'expression et les technologies digitales (MSI-DIG), du Comité d'experts sur l'environnement médias et les réformes (MSI-REF), et du Comité conjoint d'experts sur la lutte contre le discours de haine (ADI/MSI-DIS), comme suit :

- Mme Natali Helberger (Pays-Bas), M Michael R. Kogler (Autriche), M. Joe McNamee (Irlande), M. Viktors Makarovs (Lettonie), Mme Katie Morris (Royaume-Uni), Mme Karmen Turk (Estonie) et Mme Livia Walpen (Suisse) sont élus **membres du Comité d'experts sur la liberté d'expression et les technologies digitales (MSI-DIG) ;**
- M. Artur Cozma (Moldova), Mme Maria Donde (Royaume-Uni), M. Raphaël Kies (Luxembourg), Mme Helena Mandić (Bosnie-Herzégovine), M. Marko Milosavljević (Slovénie), M. Markus Oermann (Allemagne) et Mme Jadranka Vojvodic (Monténégro) sont élus **membres du Comité d'experts sur l'environnement médias et les réformes (MSI-REF) ;**
- Mme María Rún Bjarnadóttir (Islande), Mme Antonina Cherevko (Ukraine), Mme Barbara Leitl-Staudinger (Autriche), M. Tarlach McGonagle (Irlande) et M. Bastiaan Winkel (Pays-Bas) sont élus **membres du Comité conjoint d'experts sur la lutte contre le discours de haine (ADI/MSI-DIS).**

### 13. Travaux pertinents des organisations partenaires

Le CDMSI prend note des informations communiquées par le Secrétariat concernant les initiatives et évolutions au sein de l'Union européenne dans le domaine de l'intelligence artificielle, notamment :

- la présentation, en avril 2019, des *Principes éthiques pour une IA digne de confiance*, qui énoncent sept exigences principales pour les systèmes d'IA. Un processus de pilotage a été lancé en juin 2019 ; il devrait s'achever par la présentation d'un document révisé au début de l'année 2020 ;
- la présentation, en juin 2019, de 33 recommandations en matière de politique et d'investissement en vue d'assurer la durabilité, la croissance et la compétitivité d'une IA digne de confiance ;
- la création, en juillet 2019, d'une nouvelle unité sur la Robotique et l'intelligence artificielle ;
- les nouvelles priorités de la *DG Connect* à compter de septembre 2019, notamment la création d'un cadre réglementaire pour l'IA.

### 14. Initiatives dans les États membres

Le CDMSI procède à un tour de table et prend note des initiatives législatives et autres mises en œuvre par les États membres dans les domaines de la liberté d'expression, des médias et d'internet, notamment :

- la création, en France, du Conseil de déontologie journalistique et de médiation (CDJM), et le débat sur la proposition de loi visant à lutter contre les contenus haineux sur internet ;
- la révision de la loi suisse sur les télécommunications, et la proposition du gouvernement de réviser les textes de loi pour soutenir les médias en Suisse ;
- la nouvelle loi numérique de Monaco («Principauté numérique» - adoption prévue en décembre 2019), ainsi que les initiatives législatives prévues dans le domaine de la protection des données, des communications électroniques et de l'intelligence artificielle. Le nouveau programme numérique est disponible sur le site Web du gouvernement «Extended Monaco»;
- la mise en œuvre du nouveau Code de l'audiovisuel de la République de Moldova ;
- l'initiative « Saint-Marin contre la désinformation », qui vise à sensibiliser à la désinformation et à l'éducation aux médias en République de Saint-Marin, ainsi qu'à renforcer la coopération entre les organisations et les initiatives visant à promouvoir une information de qualité et la démocratie à Saint-Marin et à l'étranger ;
- le développement de la production médiatique audiovisuelle en Grèce et la loi grecque sur les investissements.

## **15. Travaux pertinents d'autres institutions et organes du Conseil de l'Europe**

Le CDMSI tient un échange de vues avec les représentants de l'Observatoire européen de l'audiovisuel, y compris le Secrétariat de la Plateforme européenne des autorités de régulation (EPRA), et reçoit des informations sur :

- de récentes publications (telles que le rapport sur « L'indépendance des autorités de régulation des médias en Europe », publié en septembre 2019) ;
- des projets en attente et des événements à venir (L'intelligence artificielle dans l'industrie audiovisuelle – Atelier restreint sur les aspects juridiques [(Strasbourg, 17 décembre 2019) ; La promotion de la production audiovisuelle indépendante en Europe – Conférence publique (Bruxelles, 4 février 2020) ; Données relatives à l'emploi dans l'industrie audiovisuelle – Atelier sectoriel restreint (Strasbourg, 13 mars 2020) ; Films ou séries haut de gamme ? – Conférence publique (Cannes, 16 mai 2020) ; Les nouvelles responsabilités des plateformes en ligne dans le cadre de la nouvelle législation européenne sur les médias (Directive SMAV) récemment révisée – Conférence publique (Rabat, 10 juin 2020)].

Le Comité est également informé des principaux constats et résultats de la 50<sup>e</sup> réunion de la Plateforme européenne des autorités de régulation (EPRA) (23-25 octobre 2019, Athènes, Grèce), à savoir l'appel au renforcement de la coopération entre les autorités nationales de régulation des médias et de protection des données dans la protection des mineurs en ligne, l'éducation au numérique, les réseaux sociaux et les élections ; l'utilisation de l'IA en tant que nouveau sujet de préoccupation pour les autorités de régulation des médias ; et les orientations sur la manière de mener une campagne d'éducation au numérique.

Les membres du CDMSI se félicitent des travaux de l'Observatoire et soulignent leur importance et leur pertinence pour les travaux du Comité.

Ils sont informés par écrit des derniers développements pertinents concernant les travaux menés par d'autres institutions et organes dans le domaine de la liberté d'expression, des médias et d'internet (et notamment du fait que le nouveau mandat du CDDH prévoit, parmi les domaines d'action prioritaires, des travaux sur des questions relatives à l'intelligence artificielle).

## **16. Participation des membres du CDMSI à des réunions et événements**

Les membres du CDMSI reçoivent des informations sur la participation des représentants du Comité à des réunions des organes et comités partenaires du Conseil de l'Europe, ainsi qu'à d'autres événements présentant un intérêt pour leurs travaux [(rapport écrit d'Emir Povelkić (Bosnie-Herzégovine) sur la participation à la 91<sup>e</sup> réunion plénière du CDDH (18-21 juin 2019,

Strasbourg) et à la Conférence Octopus ; participation de Thomas Schneider (Suisse) au FGI 2019 ; participation de Beatrice Simoncini (Saint-Marin) et de Thomas Schneider (Suisse) au Forum mondial de la démocratie 2019 ; participation d'Inge Welbergen (Pays-Bas) à la conférence intitulée « Redéfinir le pouvoir : renforcer les droits de l'enfant - la clé d'une Europe à l'épreuve de l'avenir » – entre autres)].

#### **17. Dates des prochaines réunion plénière et réunion du Bureau en 2020**

Le CDMSI décide provisoirement de tenir sa prochaine réunion plénière du 24 au 26 novembre 2020. Il décide également d'organiser la prochaine réunion du Bureau à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril 2020, les dates précises devant être déterminées par procédure écrite.

#### **18. Questions diverses**

Néant.

## Annexe 1

### Ordre de jour

1. **Ouverture de la réunion par M. Thomas Schneider, Président du CDMSI**
2. **Adoption de l'ordre de jour**
3. **CDMSI et ses comités d'experts – Mandats et élections**
4. **Derniers développements**
5. **Activités normatives**
  - 5.1 *Comité d'experts sur un journalisme de qualité dans l'ère du numérique (MSI-JOQ)*
  - 5.2 *Comité d'experts sur la dimension des droits de l'homme dans le traitement automatisé des données et les différentes formes d'intelligence artificielle (MSI-AUT)*
6. **Mise en œuvre des standards du Conseil de l'Europe et meilleures pratiques**
  - 6.1 *Sécurité des journalistes*
  - 6.2 *Egalité de genre*
7. **Activités normatives à venir – Comité Ad-hoc sur l'Intelligence Artificielle (CAHA)**
8. **Protection des données**
9. **Gouvernance de l'Internet/numérique**
  - 9.1 *Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie de gouvernance de l'Internet et la nouvelle stratégie numérique*
  - 9.2 *Activités liées à la Gouvernance de l'Internet/numérique*
10. **Activités de coopération**
11. **Conférence des ministres responsables pour les médias et la société d'information (Nicosie, Chypre, 28-29 mai 2020)**
  - 11.1 *Préparations pour la Conférence Ministérielle*
  - 11.2 *Documents de la Conférence Ministérielle*
12. **Elections au Bureau du CDMSI Bureau et à ses comités d'experts**
13. **Travaux des organisations partenaires**
14. **Initiatives dans les États membres**
15. **Travaux d'autres institutions et organes du Conseil de l'Europe**
16. **Participation des membres du CDMSI à des événements**
17. **Dates des réunions plénières et du Bureau en 2020**
18. **Divers**

**Annexe 2****17TH MEETING CDMSI****LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS**

Total number of participants: 64/ Nombre total des participants: 64

Gender distribution :34 men (53%) / 30 women (47%)

Parité entre hommes :34 hommes (53%) / 30 femmes (47%)

**ALBANIA / ALBANIE**

Ms Mira Hoxha

Director of Public Diplomacy and Diaspora

**ARMENIA / ARMENIE**

Ms Anna Karpetyan

External Relations Division

Ministry of Justice

**AUSTRIA / AUTRICHE**

Mr Matthias Traimer

Federal Chancellery, Media Affairs and Information Society, Federal Chancellery, Constitutional Service

**BELGIUM / BELGIQUE**

Mr Johan Boucique

Media Advisor

Department of Culture, Youth and Media

Flemish Government

**AZERBAIJAN**

Mr Agil Gunashov

Deputy Permanent Representative

Permanent Representation of Azerbaijan to the Council of Europe

**BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE**

Mr Emir Povlakic

Head of Division for Licensing, Digitalization and Coordination in Broadcasting, Communications Regulatory

**BULGARIA / BULGARIE**

Ms Nelly Stoyanova

Head of Information Society Policy Department - Ministry of Transport, IT and Communications

**CROATIA / CROATIE**

Ms Nives Zvonarić

Head of Media Sector, Independent Media Sector, Ministry of Culture

**CYPRUS / CHYPRE**

Ms Sunny Papadimitriou Tofa

Press and Information Officer, Ministry of Interior

Ms Sophia Michaelides

Director, Press and Information Office, Ministry of Interior

**CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE**

Mr Artus Rejent

Media and Audio-vision Department, Ministry of Culture

**ESTONIA / ESTONIE**

Mr Taavo Lumiste  
Deputy Permanent Representative  
Permanent Representation of Estonia to the Council of Europe

**FRANCE**

Mme Peggy Leroy  
Chargée de mission, Bureau des affaires européennes et internationales  
Direction générale des médias et des industries culturelles  
Ministère de la Culture

**GEORGIA / GEORGIE**

Ms Ana Buchukruri  
Deputy Chief of Staff of the Prime-Minister of Georgia.

**GERMANY / ALLEMAGNE**

Ms Sara Diefenbach  
Internationale Zusammenarbeit im Medienbereich; Deutsche Welle; Rundfunk  
Die Beauftragte der Bundesregierung für Kultur und Medien

Ms Christiane Semar  
Policy Officer - Media Affairs  
State Chancellery Representation of the State of Rhineland-Palatinate

Mr Florian Schweyer  
Representation of the Free State of Bavaria to the European Union  
Unit of Political Priorities, Broadcasting and Media Policy, Committee of the Regions

**GREECE / GRECE**

Mr Iordanis Giamouridis  
Head of Department for Audiovisual and Electronic Media  
Directorate for Media, Secretariat General for Communication & Media, Ministry for Digital Policy and Media

**HUNGARY / HONGRIE**

Mr György Ocskó  
International Legal Adviser, National Media and Infocommunications Authority

**ICELAND / ISLANDE**

Ms Elfa Ýr Gylfadóttir (Vice-Chair)  
Media Commission, Ministry of Education, Science and Education

**IRELAND / IRLANDE**

Mr Brian O'Loughlin  
Broadcasting & Media Division  
Department of Communications, Climate Action & Environment

**ITALY / ITALIE**

Mr Pierluigi Mazzella  
Director General, Agency for the right to university education, Professor of Information and Communication, University of Rome

**LATVIA / LETTONIE**

Mr Andris Mellakauls  
Information Space Integration, Ministry of Culture

**LITHUANIA**

Ms Rasa Zdanevičiūtė  
Media and Copyright Policy Division, Ministry of Culture

**LUXEMBOURG**

M. Thierry Zeien  
Service des médias et des communications  
Ministère d'État  
Le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg

**REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA**

Mr Artur Cozma  
Member of Coordinating Council of the Audiovisual of the Republic of Moldova

**MONACO**

M. Serge Robillard  
Délégation Interministérielle pour la Transition Numérique  
Chargé des relations institutionnelles, Principauté de Monaco

**MONTENEGRO**

Mr Ranko Vujovic  
Executive Director, UNEM

**THE NETHERLANDS / PAYS-BAS**

Ms Inge Welbergen  
Legal officer Media  
Ministry of Education, Culture and Science  
Directorate-General of Culture and Media | Media and Creative Industries

Ms Heleen Jansen  
Coordinating legal specialist - New technologies, public values and fundamental rights  
Ministry of the Interior and Kingdom Relations

**NORWAY / NORVEGE**

Ms Tennbakk Laurhammer  
Norwegian Media Authority

**POLAND / POLOGNE**

Ms Malgorzata Pek  
The National Broadcasting Council (KRRiT)

**ROMANIA / ROMANIE**

Mr Alexandru Atanasiu  
Deputy to the Permanent Representative  
Permanent Representation of Romania to the Council of Europe

**RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION RUSSIE**

Mr Alexey Sazhinov  
Deputy to the Permanent Representative

**SAN MARINO / SAINT MARIN**

Ms Beatrice Simoncini  
Department of Foreign Affairs  
Media and Information Department

**SLOVENIA / SLOVENIE**

Mr Skender Adem  
Undersecretary, Ministry of Culture of Republic of Slovenia

**SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE**

Ms Viktória Knappová  
Ministry of Culture of the Slovak Republic, advisor at Media, Audiovisual and Copyright Department

**SWEDEN / SUEDE**

Ms Filippa Arvas Olsson  
Division for Media and Film, Ministry of Culture

**SWITZERLAND / SUISSE**

Mr Thomas Schneider (Chair)  
Ambassador  
Director of International Affairs  
Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communication DETEC  
Federal Office of Communications OFCOM

Ms Livia Walpen  
Advisor International Relations  
Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communication DETEC  
Swiss Federal Office of Communications OFCOM

Christiane Erkoreka-Fürst  
Division Media / Section Legal Affairs Media  
Federal Department of the Environment, Transport, Energy and Communications DETEC  
Federal Office of Communications (OFCOM)

**TURKEY / TURQUIE**

Mr. Esat Çıplak  
Deputy President  
Radio Television Supreme Council

Mr. İlhan Taşçı  
Member  
Radio Television Supreme Council

Mr. Ali Ürküt  
Member  
Radio Television Supreme Council

Mr. Dinser Şahin  
Deputy Head-International Relations Department  
Radio Television Supreme Council

Mr. Yusuf Demeirtaş  
Expert  
Radio Television Supreme Council

**UKRAINE**

Ms Olha Herasymiuk  
First Deputy Chair of the National Council of Ukraine for Television and Radio Broadcasting

**UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI**

Ms Kathleen Stewart  
Head of International Broadcasting Policy  
Department for Digital, Culture, Media and Sport

Ms Alice Rutherford  
Head of International and Online Policy  
Department for Digital, Culture, Media and Sport

\* \* \*

**OBSERVERS/PARTICIPANTS**

**ASSOCIATION OF EUROPEAN JOURNALISTS**

Mr William Horsley

**BELARUS**

Mr Anatoly Glaz  
Senior Counsellor of the Chief Department of Multilateral Diplomacy of MFA Belarus

**COMMUNITY MEDIA FORUM EUROPE**

Ms Birgitte Jallof  
President

Mr Helmut Peissl

**CONFERENCE OF INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANISATIONS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFÉRENCE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Mr Didier Schretter  
INGO representative to the CDMSI

**EUROPEAN BROADCASTING UNION (EBU)**

Mr Michael Wagner  
Deputy Director, Legal Department

Mr Giacomo Mazzone  
Head of Institutional Relations

**HOLY SEE / SAINT SIEGE**

Dr Michael Lukas - Episcopal Press Office

**ICANN**

Ms Vera Major

**INTERNATIONAL MEDIA SUPPORT**

Ms Antonina Cherevko  
Legal Reform Adviser

**MEXICO**

Mme Lorena Alvarado Quezada  
Adjointe à l'Observateur Permanent du Mexique

**MOROCCO / MAROC**

M. El Mahdi Aroussi Idrissi  
Directeur du Département des Etudes Juridiques  
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA)

\* \* \*

**COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE**

**DIRECTORATE OF DEMOCRATIC PARTICIPATION**

Mr Matjaz Gruden  
Director

**DIRECTORATE OF ANTI-DISCRIMINATION**

Ms Livia Stoica Becht  
Co-Secretary to the Ad-hoc Committee on Artificial Intelligence (CAHAI)

**EUROPEAN AUDIO-VISUAL OBSERVATORY**

Ms Susanne Nikoltchev  
Director

**EPRA**

Ms Emmanuelle Machet  
Secretary to EPRA

\* \* \*

**INTERPRETERS / INTERPRETES**

Mr Luke Tilden  
 Ms Gillian Wakenhut  
 Ms Elisabetta Bassu

\* \* \*

**SECRETARIAT**

Mr Jan Kleijssen, Director, Information Society - Action against Crime, Directorate General Human Rights  
 Mr Patrick Penninckx, Head of Information Society Department, Directorate General Human Rights and Rule of Law  
 Ms Artemiza-Tatiana Chisca, Head of Media and Internet Division, Directorate General of Human Rights and Rule of Law, Secretary to the Steering Committee on Media and Information Society  
 Ms Urška Umek, Head of Media Unit, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law  
 Ms Charlotte Altenhöner-Dion, Head of Internet Governance Unit, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law  
 Ms Lejla Dervisagic, Head of Cooperation Unit, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law  
 Ms Clementina Barbaro, Co-Secretary to the Ad-hoc Committee on Artificial Intelligence (CAHAI)  
 Ms Elena Dodonova, Administrator, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law  
 Mr Shahin Abbasov, Project Manager, Cooperation Unit, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law  
 Ms Martina Silvestri, Project Manager, Cooperation Unit, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law  
 Mr Peter Kimpiàn, Administrator, Data Protection Unit, Information Society Department Directorate General Human Rights and Rule of Law  
 Ms Julia Whitham, Assistant, Media and Internet Division, Directorate General Human Rights and Rule of Law

### **Annexe 3**

#### **Déclaration de la Fédération de Russie sur le projet de Recommandation sur la promotion d'un environnement favorable à un journalisme de qualité à l'ère numérique**

Nous soutenons fermement l'idée de l'égalité entre les médias. Nous sommes convaincus que le projet de recommandation sur la promotion d'un environnement favorable au journalisme de qualité à l'ère numérique ne contient pas suffisamment de dispositions pour assurer l'égalité de traitement de tous les médias par les différents acteurs et ne prévoit pas les mesures nécessaires contre la discrimination des médias et la fragmentation de l'espace international de l'information. Nous ne pouvons donc pas soutenir ce projet de Recommandation